



---

## Communiqué

### Extrait de PV, Bureau Plénier Lundi 9 février 2026

Lyon, le 11 février 2026

#### Compétitions Futsal : « Un mois sans futsal régional »

Le Bureau Plénier est informé des incidents graves intervenus le jeudi 5 février à l'issue d'un match de championnat régional U18 Futsal.

Il demande à sa Commission de Discipline, saisie, d'examiner ce dossier dans les meilleurs délais et prend acte de la décision de sa Commission des Compétitions d'avoir reporté à une date ultérieure des rencontres Futsal prévues avec les mêmes protagonistes le week-end des 7 et 8 février.

Il prend également connaissance des rapports établis par ses officiels de match (arbitres et délégués) lors de récentes compétitions régionales Futsal et constate que le climat de ces rencontres ne cesse de se dégrader, amenant par exemple une mairie à prononcer récemment un huis-clos pour une rencontre de R1 Futsal.

Dans la droite ligne du communiqué du Conseil de Ligue du 17 janvier, le Bureau Plénier souhaite mettre un coup d'arrêt à ces dérives inquiétantes et **DÉCIDE** à l'unanimité que :

- À l'exception des rencontres imposées par le calendrier des rencontres nationales Futsal (Coupe Nationale seniors masculine Futsal, Finales régionales des Coupes Nationales seniors féminine et U18 Futsal) qui se dérouleront aux dates prévues,
- **Toutes les rencontres régionales Futsal (championnats et coupes) programmées entre le 13 février et le 13 mars sont reportées à une date ultérieure dans le cadre d'une opération résolument volontariste : « UN MOIS SANS FUTSAL REGIONAL »,**
- Le calendrier des compétitions régionales Futsal au-delà du 13 mars et jusqu'en fin de saison sera corrigé et publié prochainement, ce calendrier pouvant éventuellement remettre en cause la décision du Conseil de Ligue du 8 novembre 2025 fixant les dates des 2 dernières journées des championnats Futsal R1 et R2.

Dans l'intervalle, toutes les équipes de R1, R2 et U18 Futsal devront faire parvenir avant le 28 février à [competitions@laurafoot.fff.fr](mailto:competitions@laurafoot.fff.fr) un protocole précis d'organisation de leurs matches jusqu'en fin de saison (gymnase choisi, mesures de protection des officiels, des équipes, contrôle des spectateurs, référents sécurité mobilisés, ...).

Sans retour de ce protocole à la date voulue, ou si le protocole fourni est insuffisant notamment en termes de sécurité, tous les matches de ces équipes reprogrammés à compter du 13 mars se dérouleront à huis-clos.

Un délégué officiel à la charge du club recevant sera désigné sur toutes les rencontres régionales Futsal (R1, R2 et U18) en complément de l'équipe arbitrale, que les matches se déroulent avec du public ou à huis-clos.

Si le huis-clos ordonné par la Commission des Compétitions n'est pas respecté, les matches seront systématiquement donnés perdus par pénalité – 1 point pour la (ou éventuellement les) équipe(s) fautive(s).

Si pour les matches où le public sera autorisé, des incidents se produisent, il est d'ores et déjà demandé à la Commission de Discipline de doubler les sanctions (individuelles, collectives, financières) prévues par le code disciplinaire pour les équipes fautives.

Le Bureau Plénier espère ainsi que ce « **mois sans futsal régional** » sera l'occasion d'une prise de conscience indispensable et salutaire pour que les compétitions régionales Futsal se déroulent à l'avenir dans le climat convivial et apaisé qui visiblement n'est actuellement plus de mise.

*Bureau Plénier de la LAuRAFoot - Février 2026*

